



L'actualité du CIG au conseil d'administration du **13 mars 2017**



JACQUES ALAIN BÉNISTI, PRÉSIDENT DU CIG, Député-Maire de Villiers-sur-Marne

LES FAITS MARQUANTS « GÉNÉRAUX »

✓ Monsieur Marc JOINOVICI devient le Trésorier Principal des Établissements Publics Locaux de Paris et du CIG petite couronne depuis le 1^{er} janvier dernier, en remplacement de Monsieur Jean-Michel PONS. Une rencontre de présentation et de travail a d'ores et déjà été organisée avec les services du CIG le 1^{er} février dernier, sous l'égide de Sylvie HUSSON.

✓ Le 20 février dernier, au CIG, un rendez-vous a eu lieu en présence des membres de la direction générale et de la mienne, avec l'Inspection générale de l'administration, en lien avec le contrôle général économique, dans le cadre d'une mission portant sur une revue des dépenses des actes de gestion en matière de ressources humaines des collectivités territoriales et des centres de gestion. Il s'agit d'une mission mandatée conjointement par les ministres de l'Aménagement du Territoire, de la Ruralité et des Collectivités Territoriales, d'une part, et de la Fonction Publique, d'autre part, ainsi que le secrétaire d'État au Budget. La remise du rapport est prévue fin mai, afin d'être utilisé dans le cadre de la préparation budgétaire 2018. L'Inspection a souhaité procéder notamment à un état des lieux des pratiques innovantes, afin d'identifier des pistes de rationalisation et d'économies, leur proposer dès 2018 des recommandations permettant de contribuer à une optimisation des dépenses publiques et à une plus grande rationalisation de l'action publique engagée dans le champ des ressources humaines, tout en prenant en compte le changement d'échelle induit par la réforme territoriale. Je ne manquerai pas de vous tenir informés des suites de cette mission.

✓ Le partenariat avec la *Gazette des Communes* a permis d'accueillir au CIG le 2 mars dernier une matinale RH sur le « Temps de travail : objectif 1 607 heures », animée par le vice-président Philippe Laurent auteur d'un rapport de référence sur le sujet. J'en profite pour rappeler à ce sujet que le CIG propose un accompagnement à ses affiliés dans ce domaine, et qu'il en conduit actuellement un sur cette thématique pour une ville de la petite couronne, dont le Maire a pu apprécier la qualité du travail rendu le 28 février dernier.

✓ Le CIG met tout en œuvre pour renforcer son rôle en matière de mise en place de réseaux professionnels et cherche à accueillir, dans ses locaux, davantage d'événements concernant ses affiliés, comme cela a été le cas assez régulièrement pour le Forum métropolitain et en dernier lieu la Métropole du Grand Paris et plus de 100 directeurs. C'est d'ailleurs au nombre des axes contenus dans la démarche « Proximité » lancée par la direction générale depuis novembre dernier, et qui a donné lieu à une enquête de satisfaction auprès d'un panel d'affiliés du CIG. Une synthèse des résultats vous sera communiquée.



✓ Une nouvelle plaquette institutionnelle du CIG est parue en janvier dernier, elle est également en ligne sur le site Internet. Elle présente le CIG, ses missions et ses initiatives en faveur des collectivités territoriales et des établissements publics de la petite couronne.

✓ Le CIG a, dès à présent, ré-ouvert le dossier des élections professionnelles qui se dérouleront en décembre 2018, avec l'organisation de scrutins supplémentaires dédiés aux commissions consultatives paritaires et ses quelque 50000 contractuels pour la petite couronne. Le CIG, en la personne de Sylvie Husson, directrice générale, a participé à une première réunion organisée par la DGCL en présence des membres du CSFPT (employeurs et organisations syndicales) sur le sujet le 23 février dernier, et en a profité pour évoquer les pistes d'amélioration et de simplification des opérations électorales. Les 9 organisations syndicales

nel, d'ouvrir une nouvelle période d'inscription sur le fondement des nouvelles dispositions et de repousser au jeudi 11 mai 2017 la date de l'épreuve écrite.

Du 20 au 24 février 2017, s'est déroulée l'épreuve d'entretien du concours de médecin territorial. Les 40 candidats inscrits ont tous été entendus par un jury plénier de 6 personnes, présidé par Véronique Solano, médecin au CMS d'Alfortville.

Comme en 2016, les centres de gestion franciliens ont pris la décision de mutualiser la session 2017 du concours d'auxiliaire de puériculture principal de 2^e classe, ouvert pour 600 postes. L'absence de phase d'admissibilité et la nature de l'épreuve permettaient en effet auparavant aux candidats de s'inscrire auprès des trois organisateurs et de se présenter à plusieurs auditions. L'augmentation de l'absentéisme, session après session, était révélatrice d'une perception croissante par les candidats de cette opportunité stratégique pour eux, mais coûteuse pour les organisateurs et inopérante pour les recruteurs, puisqu'elle aboutissait à la perte de postes, les lauréats ne pouvant figurer sur plusieurs listes d'aptitude d'accès à un même cadre d'emplois. Les entretiens, qui se dérouleront du 6 au 29 mars 2017, mobiliseront 154 trinômes d'examineurs. Dix-huit jours seront ainsi nécessaires pour entendre les 2531 candidats admis à concourir, le ratio nombre de candidats pour un poste atteignant cette année 4,22.

✓ **En matière de diffusion statutaire, de documentation et d'affaires juridiques**, mentionnons les sommaires des numéros de janvier et février 2017 de la revue mensuelle « Les Informations administratives et juridiques ». Y est notamment commentée et analysée l'actualité statutaire :

- Les nouveaux droits des représentants du personnel au CHSCT,
- La mise en œuvre du PPCR pour les cadres d'emplois des attachés, des secrétaires de mairie et des conseillers des activités physiques et sportives,
- La réforme de l'encadrement supérieur des SDIS et notamment la création d'emplois fonctionnels de direction,
- Les taux de cotisations applicables au 1^{er} janvier 2017.

Un dossier a également été consacré au congé bonifié des fonctionnaires territoriaux.

La 2^e réédition du « best-seller » du CIG est parue en décembre 2016 : « *Fonction Publique Territoriale: le Statut en Bref* » avec la prise en compte de la loi « Déontologie ».

Le CIG vient tout juste d'engager les négociations pour le renouvellement de la concession de service public relative à l'édition de publications du CIG qui prendra effet au 1^{er} janvier 2018 pour une durée de 5 années.

✓ **En matière d'expertise statutaire, d'organismes paritaires et de retraite**, soulignons le succès en termes de participation (480 responsables et gestionnaires RH) aux trois journées d'information qui ont eu lieu en janvier dernier afin de présenter les mesures « PPCR », applicables à compter du 1^{er} janvier 2017, et faire le point sur les dispositions restant à paraître.

En matière de retraite, les demandes d'intervention en intra sur la réglementation retraite CNRACL/RAFP, auprès des gestionnaires de personnel, des DRH ou des agents, demeurent nombreuses, et tendent d'ailleurs à se développer. C'est ainsi qu'en 2016, le service retraite a animé 14 demi-journées pour 7 collectivités et 363 participants. Depuis

le 1^{er} janvier 2017, 4 collectivités ont déjà fait appel au service (Neuilly-sur-Seine, le 21 février, dans le cadre d'un forum retraite d'une journée, en partenariat avec des représentants de la CNRACL, Aulnay-sous-Bois, le 28 février, pour une conférence d'une demi-journée, le conseil départemental du Val-de-Marne dans le cadre d'une formation « préparation à la retraite », le 7 mars et Saint-Maur, le 30 mars, dans le cadre d'un forum ressources humaines d'une journée pour l'ensemble du personnel). Par ailleurs, 39 gestionnaires de personnel se sont inscrits aux réunions d'information proposées les 19 et 26 janvier 2017 sur les validations de services de non titulaire et sur le dossier de retraite dématérialisé.



DIDIER SEGAL SAUREL,
VICE-PRÉSIDENT DU CIG,
délégué aux instances paritaires,
conseiller municipal de Pantin

Nous pouvons noter s'agissant de la promotion interne :

- Au grade d'attaché au choix : sur 8365 fonctionnaires déclarés promouvables, 309 ont été proposés (dont 74 ne remplissant pas la condition de FSO) et 85 inscrits en application de la règle du quota appliqué à 5 % de l'effectif du cadre d'emplois.
- Au cadre d'emplois des ingénieurs : sur 518 fonctionnaires déclarés promouvables au choix, 56 ont été proposés (dont 5 ne remplissant pas la condition de FSO et 2 la condition de services effectifs) et 49 inscrits. Pour les lauréats de l'examen professionnel : 12 fonctionnaires ont été déclarés promouvables, 5 proposés et inscrits sur la liste.
- Les promotions internes examinées par les CAP de catégories A et B : directeur de police municipale : 1 fonctionnaire proposé, inscrit sur la liste d'aptitude après examen professionnel ; directeur d'établissement d'enseignement artistique : 1 fonctionnaire proposé, inscrit sur la liste d'aptitude après examen professionnel (2 inscriptions étaient possibles en application du quota) ; éducateur des activités physiques et sportives : 1 fonctionnaire proposé, inscrit sur la liste d'aptitude après examen professionnel (79 inscriptions étaient possibles au regard du quota) ; chef de service de police municipale : 323 fonctionnaires promouvables déclarés, 49 proposés (dont 29 ne remplissant pas la condition de formation continue obligatoire), 5 inscrits compte tenu du quota appliqué au nombre de recrutements déclarés.

La CAP de catégorie B du 26 avril 2017 devrait examiner la promotion interne d'accès au cadre d'emplois des animateurs territoriaux, au choix, au premier grade et après examen professionnel, au deuxième grade.

S'agissant du secrétariat des conseils de discipline de 1^{re} instance : sur les 25 affaires inscrites à l'ordre du jour des 6 séances de janvier et février 2017, 2 seulement ont dû être reportées en raison d'un défaut de quorum. Néanmoins, le délai entre la saisine et l'inscription à l'ordre du jour d'une séance reste élevé (environ 4-5 mois) compte tenu des incidences encore présentes des reports liées aux défauts de quorum de 2016 et du nombre important de nouveaux dossiers reçus (16 depuis le 1^{er} janvier 2017), et dont l'inscription est prioritaire s'il s'agit de fonctionnaires suspendus de leurs fonctions.

Conseil de discipline de recours : depuis le début de l'année, 3 défauts de quorum ont été constatés sur 7 affaires examinées lors de 2 séances. 4 nouveaux recours ont été reçus sur cette même période.